



Compte Rendu de l'assemblée générale du 19 octobre 2018

Avec 51 voix présentes et représentées, le quorum est atteint. La réunion peut donc commencer à 20h 30.

Rapport moral du Président, Laurent Rosambert

Sur la saison 2017-2018, la section plongée sous-marine comprenait 87 adhérents, dont

- 53 hommes
- 23 femmes
- 4 juniors
- 7 enfants

Il y avait 22 encadrants, 8 membres du Bureau et 3 membres Matériel « *Matos* »

Les sorties

- Sortie Base fédérale Beaumont sur Oise
 - *30 Septembre 2017*
- Stage Encadrants/Bénévoles Base fédérale La Gravière du fort (Alsace)
 - *6 au 8 octobre 2017*
- Stage Nitrox carrière de Roussay
 - *14 au 15 avril 2018*
- Sortie technique Sainte Maxime
 - *10 au 13 mai 2018*

Les soirées

- Soirée Beaujolais
 - *24 novembre 2017*
- Soirée de Noël
 - *19 décembre 2017*
- Soirée Galette des rois
 - *09 janvier 2018*
- Assemblée Générale extraordinaire
 - *02 février 2018 Election du nouveau bureau*
- Soirée Fête du POL Plongée
 - *10 mars 2018*
- Soirée Barbecue / Remise des diplômes
 - *26 juin 2018*

Dates à retenir

- Croisière Mer rouge
 - 6 au 13 octobre 2018
- AG
 - 19 octobre 2018
- Soirée Beaujolais
 - 16 novembre 2018
- Soirée de Noël
 - 18 décembre 2018
- Galette des Rois
 - 8 janvier 2019
- Fête du club
 - 2 février 2019
- Sortie Roussay
 - Avril-mai 2019
- Sortie Technique (Cerbères)
 - 30 mai au 2 juin 2019
- Soirée BBQ
 - 28 juin 2019

Points divers

Appel à candidature, en remplacement de Jean-Claude Millet au matos.

Nicolas Quissolle propose son aide

Pierre Kirgis et Fabien Marie souhaitent passer son TIV afin de pouvoir aider à l'inspection des bouteilles.

Approbation du rapport moral à l'unanimité des personnes présentes et représentées

Rapport financier par la trésorière, Josiane Kirgis

Bilan de la saison 2017-2018			
DEPENSES	€	RECETTES	€
Résultat déficitaire au 30/08/2017	259,73		
Cotisations Fédération	160,00 €	Cotisations Adhérents	14 581,40 €
Assurance locaux	546,22 €	Dotation du Comité Directeur	9 000,00 €
Assurance Plongeurs	2 673,00 €		
Licences - FFESSM	3 724,40 €		
Abonnements revues (Subaqua)	830,00 €		
<i>Sous total administratif</i>	<i>7 933,62 €</i>	<i>Sous total</i>	<i>23 581,40 €</i>
Fosses Charenton-Chartres-Antony	3 697,80 €		
Remboursements Adhérents	1 395,00 €		
<i>Sous total dépenses Fosses</i>	<i>2 302,80 €</i>		
Stages techniques	30 656,34 €	Participations Adhérents stages	26 299,50 €
Manifestations	1 743,55 €	Participat° non Adhérents manifestat°	178,00 €
Achats accessoires	3 303,61 €	Ventes accessoires aux Adhérents	864,90 €
Entretiens matériel	5 473,11 €	Vente du petit compresseur	800,00 €
Frais divers (banque)	8,20 €	Produits financiers	32,90 €
Maintien de la provision Matériel	10 000,00 €	Provisions Matériel	10 000,00 €
Provisions Formation déjà constituées	2 050,00 €		
Dépenses sur provision formations	750,00 €		
Constitution Provisions Formations	1 300,00 €	Provision Formations	1 300,00 €
TOTAL DEPENSES	62 980,96 €	TOTAL RECETTES	63 056,70 €
Résultat bénéficiaire	75,74 €		
TOTAL	63 056,70 €	TOTAL	63 056,70 €

Approbation du rapport financier à l'unanimité des personnes présentes et représentées

Rapport du directeur technique, Bernard Vincent

2017-2018 Saison particulière

La saison 2017-2018 a commencée sans piscine suite à incidents électriques, de ce fait la piscine a été fermée en septembre et octobre, elle a été ouverte en novembre puis a été refermée en décembre pour résoudre tous les problèmes de fonctionnement. Elle a enfin été ré-ouverte vers la mi-janvier 2018...

Le groupe des encadrants a donc réagi pour modifier notre fonctionnement habituel et proposer plus de cours théoriques en début de saison afin de perdre le moins de temps possible pour vos cursus de formation et minimiser l'impact de ces fermetures pour vous, les adhérents.

Et aussi, nous avons pu avoir la piscine pendant les vacances de Toussaint, de février et de Pâques, avec la présence de suffisamment d'encadrants pour assurer les formations.

Rappel des horaires:

20h15 RdV au local matériel pour le groupe ayant blocs, et 20h30 tractage de la remorque vers la piscine..... ou rangement de la remorque si personne n'est venu.

20h45 Petit mot du bureau et de l'équipe technique

21h00 Début des cours au bord du bassin ou en salle

Depuis la fin de saison 2017-2018, la sortie du bassin est à 22h20 au maximum, 22h15 est mieux pour le groupe ayant blocs, pour ranger et sortir la remorque, puis nettoyage sur le passage de la remorque.

Il faut être sorti de la structure piscine à 22h45 pour que les gardiens aient le temps de tout fermer.

Les fosses

Il est important de profiter des ces différentes structures pour s'entraîner notamment à partir de la préparation des niveaux 2 et plus.... L'inscription se fait par le site du club, et cela fonctionne.

Charenton : 20 participants au max. Comme d'habitudes, c'est tous les 2èmes mardi du mois, même pendant les vacances scolaires. La fosse est fermée depuis mai 2018, elle devait être fermée en juin 2018 pour travaux, pour plus d'un an...

Chartres : 30 participants avec 18 dans le puits au max. Les années précédentes, nous avons eu 6 séances, mais cette saison, nous avons eu 8 séances.

Antony : Cette structure a ouvert en mars 2018, elle était attendue depuis plusieurs années... 24 participants nous a semblé un nombre correct pour cette structure. Elle permet de pallier au manque procuré par la fermeture de Charenton, et permet aussi les exercices à 20m.

Remise des diplômes

Les diplômes ont été remis lors du barbecue

- *plongée-enfants* : 10 enfants

Encadrants: Janou, Renaud, Anaïs, Sophie, Didier, Patrick, Pierre K, Bernard V

2 Aide-Moniteurs (qualification) : *Loane & Jonathan*

3 plongeurs d'Or : *Camille, Maël & Oscar*

3 plongeurs d'Argent : *Anaïs, Julie & Isaac*

1 plongeur de Bronze : *Marion*

Depuis cette saison, le groupe plongée-enfants forment les enfants au niveau N1, uniquement pour ceux qui ont suivi au moins le cursus *Plongeur d'Or* avec ce groupe.

1 N1 : *Morgane*

- *Plongeurs N1*: 4 diplômés : *Brigitte, Johannie, Stéphanie & Sylvain*

Encadrants: Pierre V, Alain, Dominique, Pascal S, Thierry, Bernard V

- *Plongeurs N2*: 10 diplômés : *Célia, Emilie, Estelle, Soumeya, Stéphanie, Fabien, Lounis, Nicolas, Xavier & Yvonnick*

Encadrants: Janou, Sophie, Susann, Sylvaine, Didier, Pierre K

- *Plongeurs N3*: 5 diplômés : *Delphine, Marie, Cyril Y, Jean-Noël, Pascal D*

Encadrants: Pascal G, Robin, Anaïs, Bernard J, David, Patrick, Stéphane M

Saison 2018-2019

Nouveau Directeur Technique : Après cette 7ème saison en tant que DT, je passe le flambeau à Robin, ce qui a été accepté par le groupe encadrants puis par le bureau.

- 1ère bulles encadrants : Pierre V, Janou, Sylvaine, Bernard V, Thierry S, Pascal S, Dominique
- N1 encadrants : Robin, Sophie, Susann, Pierre K, Anaïs, Patrick
- N2/N3 encadrants : Jean-Luc, Pascal G, Catherine, Didier, Stéphane M

Création d'un groupe « B.A.R. (Bouteille, Apnée, Révision)» pour ceux qui ne passent pas/plus de niveaux, pour qu'ils puissent garder un entraînement et venir se faire plaisir.

Approbation du rapport du DT à l'unanimité des personnes présentes et représentées

Rapport du responsable « matériel », Thierry Bruneau

L'équipe se compose de Pascal, Sébastien et Thierry

58 blocs révisés tous les ans par les TIV de l'équipe (Technicien Inspection Visuel) et ré éprouvés tous les 6 ans pour être en conformité avec la loi.

- Cette année, 3 bouteilles ont été passées au grenailage.

1 bloc de 15L a été mis à la disposition du club par un adhérent

Un grand merci à Yannick qui est venu nous aider dans ces journées spéciales TIV

Prêt du matériel

44 Blocs, 37 SGS, 81 Détendeurs ont été mis à la disposition des adhérents du club cette année

Révision du compresseur

Nous avons changé de prestataire pour les révisions annuelles du compresseur. Désormais, FADIS, qui a obtenu l'agrément de BAUER effectuera les révisions et l'entretien de notre compresseur.

Nous avons procédé à la vente du compresseur « CAPITANO ». En effet, ce compresseur n'était pas utilisé et engendrait des coûts de révision.

Évolution de la réglementation au niveau de la mise en ré-épreuve des blocs.

Tant qu'un bloc de club, subit des TIV annuelle, la ré-épreuve du bloc se fera tous les six ans.

Pas d'évolution de la réglementation pour les blocs détenus par des particulier => ré-épreuve tous les deux ans.

Évolution de la réglementation au niveau de la révision des détendeurs

Les détendeurs doivent être révisés en fonction des préconisations des fabricants. Au club, les préconisations du fabricant est « toutes les 200 plongées ou deux ans (le premiers des deux critères atteint).

Nous avons pris la décision de réviser les détendeurs tous les deux ans par mesure de simplicité de suivi.

Compte tenu de l'économie réalisée cette année sur les coûts de révision, nous avons pu modifier 20 détendeurs en DIN

Questions et remarques diverses

Intervention de Sophie Annibal: qui nous informe que nous avons dans le club 4 nouveaux Bio1, Elisabeth, Bernard V, Cyrille L, Dominique .

Question d'un adhérent: Est-il possible d'organiser une récupération de matériel personnel pour la révision des détendeurs ?

Thierry : Oui il faut juste l'organiser en amont

Combien coute le passage en DIN d'un détendeur ?

Thierry : 32€, tous les détendeurs peuvent passer en DIN

Présentation de notre nouveau webmaster, Sylvain Jagu. Celui-ci prend en charge la gestion du site, il va progressivement lui apporter des améliorations et de nouveaux outils.

Fin de la réunion : 21h45

Le président de la section
Laurent ROSAMBERT

Le rapporteur
Emilie LOCHE